



<https://fr-fr.facebook.com/cfvatougourt>



<http://www.cariassociation.org>

TERMES DE REFERENCE

Recrutement de formateurs en création – gestion de microentreprises

Titre du projet	Formation-accompagnement de 30 phœniciculteurs-grimpeurs de la wilaya de Biskra- Convention de financement n°81265520 CARI-Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour la mise en œuvre du programme PASA.
Autorité contractante	Centre d'Actions et de Réalisation Internationales - CARI
Titre	Formateur microentreprises
Lieux de la prestation	CFVA de Sidi Mahdi, Touggourt
Type de contrat	Contrat de services
Durée	15 jours
Date de mise en œuvre	01/04/21

1) CONTEXTE

Le Centre d'Action et de Réalisations Internationales (CARI) met en œuvre en collaboration avec le Centre de Formation et de Vulgarisation Agricole de Sidi Mahdi (Touggourt) une action de formation accompagnement de 30 phœniciculteurs – grimpeurs de palmier. Cette action est initiée dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur Agricole, cofinancé par l'Union Européenne et coordonné par la GIZ en collaboration avec l'INRAA.

Les 30 apprenants suivront une Formation Initiale Qualifiante (FIQ) de 62,5 jours sanctionnée par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Le cadre méthodologique de la formation est l'Approche Par Compétences (APC). Les stagiaires suivront des apprentissages conformément au référentiel de formation au métier de phœniculteur-grimpeur, déjà élaboré et mis en œuvre dans des établissements sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Ce référentiel comporte 2 compétences transversales et 12 compétences particulières :

CG1	Grimper un palmier dattier pour réaliser les tâches en hauteur en toute sécurité
CG2	Créer une entreprise de services pour la palmeraie et Gérer ses activités.
CP1	Optimiser la fécondation des palmiers
CP2	Assurer la protection et la prévention phytosanitaire des palmiers dattiers.
CP3	Équilibrer la charge des régimes par rapport à la vigueur du palmier
CP4	Sevrer les rejets à planter
CP5	Sécuriser les régimes et faciliter la récolte
CP6	Rendre le palmier propre sain et sans danger
CP7	Récolter les dattes
CP8	Récolter les dattes primeurs
CP9	protéger les régimes des aléas climatiques, poussière et parasites
CP10	Éliminer un palmier gênant, et-improductif ou malade
CP11	Planter un rejet.
CP12	Réaliser les travaux du sol en palmeraie

Le public ciblé est composé de jeunes oasisiens de la wilaya de Biskra âgés de 18 à 25 ans.

L'action de formation est menée en parallèle avec un accompagnement structurant devant aboutir à l'installation des phœniculteurs-grimpeurs en qualité de prestataires de services pour les palmeraies de leur région. Une dotation en équipement minimal leur permet d'être directement opérationnels.

Les activités en salle auront lieu au CFVA de Touggourt.

2) OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

Les 2 formateurs assureront la transmission d'une compétence transversale du référentiel de formation : Créer une microentreprise de prestation de services et la gérer. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être, associés à cette compétence sont déjà détaillés dans le référentiel de formation. Ils peuvent éventuellement faire l'objet de propositions d'amendements à discuter en équipe.

A l'issue de leur formation les phœniculteurs grimpeurs sont capable de :

- Choisir un statut entrepreneurial adapté à leur situation sociale et familiale
- Créer leur entité économique,
- Maîtriser les calculs élémentaires indispensables à son fonctionnement
- Elaborer un plan prévisionnel et le mettre en œuvre
- Elaborer et tenir à jour les principaux documents de gestion
- Communiquer avec leurs clients et partenaires

La formation est organisée en 3 sessions échelonnées en fonction de l'avancement du stagiaire dans son processus de création. Les inter-sessions sont exploitées pour effectuer les recherches d'information et mener les démarches.

La transmission de la compétences s'effectue en 10 jours de 7 heures de travail / jr.

3) OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS ATTENDUS

Les 2 formateurs intègrent l'équipe pédagogique et travaillent en étroite collaboration entre eux.

- Ils Préparent et animent les séances d'apprentissage, conformément au référentiel de formation, selon les principes de l'Andragogie et de l'Approche Par Compétences. Ils évaluent les connaissances initiales en phœniciculture de leurs stagiaires et les prennent en considération dans leur stratégie de formation (les candidats sont oasiens et ne découvrent pas le palmier pour la première fois).
- Ils collaborent avec le reste de l'équipe à l'élaboration de l'emploi du temps de chaque session, en tenant compte de l'agencement logique des séances de formation, du rythme de travail quotidien en fonction du climat saisonnier, de la progression des stagiaires.
- Ils organisent et mettent en œuvre les évaluations et tiennent un registre de suivi des stagiaires. Pour chaque compétence ils font passer un test d'entrée pour jauger les performances au début du processus afin de permettre au stagiaire de suivre lui-même sa progression.
- Ils fournissent les éléments d'appréciation et participent aux Jurys d'évaluation qui doivent statuer sur l'acquisition des compétences.
- Ils participent aux débriefings réguliers avec l'Équipe de coordination et mettent en œuvre des activités éventuelles de rattrapage.
- Ils Préparent les supports pédagogiques matériels, audio visuels et écrits selon les séquences de formation-accompagnement.
- Ils veillent à ce que le matériel de travail et les locaux mis à disposition par le CFVA ne soient pas détériorés,
- Ils orientent les stagiaires vers les services concernés en fonction de leurs projets.
- Ils composent les sous-groupes de stagiaire en fonction des activités ou des objectifs particuliers.
- Ils élaborent et mettent à disposition des stagiaires des documents « rappel-mémoire » simples et compréhensibles par des stagiaires d'un niveau scolaire modeste.

4) COMPETENCES REQUISES ET CONDITIONS

- La motivation est une condition essentielle. Les formateurs ne sont pas sollicités en tant que simples prestataires mais pour rejoindre une équipe et relever avec elle un challenge dont les retombées peuvent être positives à l'échelle nationale. L'expérience bien conduite peut avoir une valeur d'exemple et ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine des politiques d'adéquation formation-emploi.
- Le candidat est diplômé d'un établissement de formation supérieur en économie, gestion, agronomie.
- Il a déjà exercé au moins pendant 5 ans en milieu oasien.
- Il a une bonne expérience de la phœniciculture, justifiée par des activités de développement, de recherche ou de formation.
- Il connaît bien les mécanismes de soutien à la création d'entreprise.
- C'est un bon animateur, capable de créer une bonne ambiance de travail, adaptée à la formation des adultes.
- Il est flexible et ouvert aux exigences de l'andragogie et de l'Approche par Compétences ainsi qu'aux méthodes pédagogiques participatives.
- Il maîtrise parfaitement le langage parlé algérien et peut transmettre avec les mots que les stagiaires emploient au quotidien.
- Il a déjà une expérience de formation à la création d'entreprises.

5) AUTRES CONDITIONS

- Les dates des 3 sessions de formation sont contractuelles, les formateurs ne pourront pas les modifier de leur propre chef.
- Toutes les décisions qui ont un impact sur la qualité de la formation sont prises en mode participatif par l'ensemble de l'équipe.
- Les 2 formateurs s'engagent à suivre un séminaire d'équipe préparatoire d'une semaine qui se déroulera au CFVA de Touggourt. Encadrés par des spécialistes de l'Andragogie et de l'Approche Par Compétences. Durant cette semaine ils élaboreront pour chaque compétence, la méthodologie d'intervention et fixeront les critères de performances essentiels. Les dates de ce séminaire seront précisées dès la signature du contrat.
- Compte tenu de la crise sanitaire COVID, le formateur aura à intervenir dans un contexte particulier. Il doit planifier et réaliser ses activités avec prudence et gérer le risque de contamination en étroite collaboration avec la Direction du CFVA et son Staff.

6) SOUTIEN DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Le Formateur est assisté par une chargée de mission responsable de la formation, détachée pour réunir les meilleures conditions possible de travail et veiller au bon déroulement de la formation. Elle gère les aspects administratifs et fait le lien avec l'administration de l'Établissement.

7) REMUNERATION ET CONDITIONS FINANCIERES

Le formateur perçoit une rémunération de 100 000 Dinars (cent mille) pour sa prestation.

Son hébergement et sa restauration sont pris en charge dans l'enceinte du CFVA.

Les déplacements sont remboursés contre présentation des titre de transport. L'utilisation d'un véhicule personnel est soumise à autorisation préalable.

Pour les trajets supérieurs à 5 heures, il bénéficie d'un per diem pour un repas en cours de route.

8) SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés envoient une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. aux 4 adresses mail ci-après :

nor.cari.asso@gmail.com

oasis@cariassociation.org

bassachaouki@yahoo.fr

feyouz.cari.asso@gmail.com

Un accusé de réception électronique sera délivré à réception des soumissions. En cas d'omission ne pas hésiter à le réclamer.

Les candidature sont recevables en arabe ou en français.

Elles seront examinées par une commission, En cas d'hésitation, il est possible que des candidats présélectionnés soient invités à un entretien à distance pour confirmer ou infirmer le choix.

Contacts en cas de besoin :

- ! Sur le contenu de la mission : M. Nordine Boulahouat, Coordonnateur de l'action de formation E-M : nor.cari.asso@gmail.com , tel +33 637 819 815
- ! Sur les aspects Administratifs : M. Benjamin Cambronne, Chargé de projet oasis, E-M : oasis@cariassociation.org , tel:+33(0)4 67 55 61 18.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 25 / 03/2021